# **Etaient présents:**

Laurent Torgue, Danielle Sérillon, Pierre-Yves Boudin, Alex Ageron, Jean-Pierre Moras, Monique Lépine, Daniel Valdenaire, Liliane Fernandez, Nicole Besson, Marie-Christine Sellier, Céline Dugua, Anthony Vallet,

Barbara gagne a donné pouvoir à Anthony Vallet

Départ d'Anthony Vallet à 7 h 25 et arrivée de Barbara Gagne

Absents: Stéphane Stintzy, Frédéric Boissonnet

Secrétaire de séance : M.REY.

Monsieur le maire soumet le compte rendu de la réunion précédente à l'approbation du conseil municipal, il est adopté à l'unanimité. Monsieur le maire rappelle l'ordre du jour et aborde le premier point :

### 1/ BUDGET PRINCIPAL

### A/ VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses réalisées	Recettes réalisés	Dépense réalisées	Recettes réalisées
690 921.21	819 785.33	301 724.63	205 614.14
résultat de l'exercice 2015 : + 128 864.12		résultat de l'exercice 2015 : - 96 110.49	
report de l'exercice 2014 : + 114 748.99		report de l'exercice 2014 : -155 796.45	
résultat de clôture :	+ 243 613.11	résultat de clôture :	- 251 906.94
résultat clôture SCOT	: + 1497.29	résultat clôture SCOT	: - 576.54
Résultat définitif :	+ 245 110.40	résultat définitif :	- 252 483.48

### **B/VOTE DU COMPTE DE GESTION DU TRESORIER**

Le conseil municipal déclare que le compte de gestion du trésorier dressé pour l'année 2015, n'appelle aucune observation ni aucune remarque et est adopté à l'unanimité.

# C/ AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

Report au 002 excédent fonctionnement :	58 350.92
Affectation au compte 1068 :	186 759.48
Déficit d'investissement :	- 186 759.48
Solde des RAR :	+ 65 724.00
Résultat d'investissement :	-252 483.48
Résultat de fonctionnement :	+ 245 110.40

**VOTE A L'UNANIMITE** 

### 2/ BUDGET ASSAINISSEMENT:

### A/ VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses réalisées	Recettes réalisés	Dépenses réalisées	Recettes réalisées
16 871.11	44 571.56	30 898.21	31 059.63
résultat de l'exercice 2015 : + 27 700.45		résultat de l'exercice 2015 : + 161.42	
report de l'exercice 2014 : + 135 108.13		report de l'exercice 2	014: + 82.03
résultat de clôture	: + 162 808.58	résultat de clôture	: + 79.39

### **B/ VOTE DU COMPTE DE GESTION DU TRESORIER**

Le conseil municipal déclare que le compte de gestion du trésorier dressé pour l'année 2015, n'appelle aucune observation ni aucune remarque et est adopté à l'unanimité

#### C/ AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

Affectation au compte 1068 :  Report au 002 excédent fonctionnement :	0.00 162 808.58
A66	0.00
Excédent d''investissement :	+ 4 219.39
Solde des RAR :	+ 4 140.00
Résultat d'investissement :	+ 79.39
Résultat de fonctionnement :	+ 162 808.58

**VOTE A L'UNANIMITE** 

# 3/ DEMANDE DE SUBVENTIONS

- Demande de subvention de fonctionnement à hauteur de 917 € des amis de la réserve de l'ile de la Platière. Refusé, il leur sera attribué la somme de 150 € comme l'année précédente.
- Demande de l'AMF téléthon de Paris. Refusée
- Demande de l'AFSEP de BLAGNAC (31) Refusée
- Demande de l'ADAPEI de Roiffieux. Refusée
- demande de l'association l'Envol d'Annonay pour l'achat de fournitures scolaires une élève de Serrières scolarisée dans cet établissement. Monsieur le maire propose de demander des renseignements complémentaires avant d'accéder à cette demande.

 Demande de l'Amicale Boules pour une subvention exceptionnelle pour permettre l'organisation des 80 ans de l'association. Le conseil après avoir délibéré à l'unanimité décide d'allouer la somme de 300 €.

4/ASSAINISSEMENT: Attribution du marché à bons de commande d'assistance et de Maitrise d'œuvre pour les travaux de réparation, d'amélioration, ou de création des réseaux d'assainissement et autres ouvrages d'infrastructure de compétence communale

Monsieur le maire rappelle le projet de station d'épuration intercommunale avec la commune de Limony. Il explique qu'après une longue réflexion et l'analyse de nombreux scénarios les 2 communes ont validé le projet de construction de la STEP sur des terrains situés au nord de la commune de Serrières.

Monsieur le maire rappelle que parallèlement à ces démarches la commune de Serrières a lancé le 9 juillet 2014 , un appel public à la concurrence pour une mission d'assistance et de maitrise d'œuvre selon la procédure adaptée suivant article 28, 74 II et 77 du code des marchés publics .

Il explique que 11 maitres d'œuvres ont transmis leurs candidatures.

Sur la base des critères de sélection énoncés dans l'appel public à concurrence la Commission d'Appel Offres réunie le 17/09/2014 a décidé de retenir un seul candidat le Cabinet BEAUR – 10 Rue Condorcet– 26 210 Romans sur Isère auquel il a été demandé d'établir un projet de contrat.

Au terme des négociations avec le bureau d'études le projet de contrat a été validé et la commission d'appel d'offres propose d'attribuer le marché au cabinet BEAUR au taux de rémunération de 5.8 % pour un montant total maximum de  $206\ 000\ Euros\ HT$  (reconduction comprise).

Monsieur le maire demande au conseil de valider cette proposition

Le conseil après avoir délibéré **par 11 voix pour et 2 abstentions :** Vu le code général des collectivités territoriales Vu le code des marche publics et notamment ses articles 28, 74 II et 77

**DECIDE** D'attribuer le marché à bons de commande de maitrise d'œuvre et d'assistance pour les travaux de réparation , d'amélioration , ou de création des réseaux d'assainissement et autres ouvrages d'infrastructure de compétence communale au Cabinet BEAUR – 10 Rue Condorcet – 26 210 Romans sur Isère **SOLLICITE** la commune de Limony pour l'autoriser à signer le marché.

**AUTORISE** monsieur le maire à signer le marché et tous les documents s'y rapportant

**DIT QUE** la maitrise d'ouvrage entre les 2 communes sera répartie de la façon suivante :

pour SERRIERES : Réseau de transfert SERRIERES

Construction de la STEP

Pour LIMONY: Réseau de transfert LIMONY

Monsieur le maire informe le conseil qu'il a rencontré les propriétaires des terrains concernés par le projet de STEP et que chacun a signé une lettre d'intention pour la cession de leur parcelle.

Monsieur le maire rappelle également qu'une visite de la STEP d'ANDANCE est prévue le 8 avril prochain.

# 5 /RAPPORT DES COMMISSIONS

# TRAVAUX/ VOIRIE/RESEAUX

#### - Travaux en cours:

- Base de Loisirs: Les travaux de réfection de la toiture sont terminés. L'aménagement intérieur, effectué par les employés, est en cours d'achèvement. Il reste a installer les blocs de secours. L'installation de toilettes extérieures contre le bâtiment est reportée à l'année prochaine ainsi que la création de toilettes quai Nord faute de budget.
- Cités Bellerives : Les travaux de pose des volets par l'entreprise GAY sont terminés.
- Sacristie : Les toilettes sont opérationnelles. Monsieur le maire donne lecture du courrier de remerciements du Père Régis.

### - Voirie:

- Les ralentisseurs sur la RD 86 ont été contrôlés par le Service des Routes, ils sont conformes à la règlementation sauf la peinture. Des bandes en résine colorée remplaceront les dents de requins. Les employés procèderont à la reprise du marquage au sol fin avril si le temps le permet.
- La reprise de l'enrobé rue du Tromph et la réparation du mur de la propriété Gringet à hauteur de l'ancienne maison Teil sont terminés.

#### - Travaux à venir :

- Mise aux normes de l'électricité d'un appartement aux cités florales des devis ont été demandés
- enduit sur le mur de l'école pour fresque
- Gendarmerie : demande de dérogation pour l'accès escalier
- Création des rampes PMR à l'école, installation d'une main courante et bandes podotactiles à l'église
- Curage du ruisseau de St Sornin, au préalable une déclaration loi sur l'eau sera faite auprès de la DDT
- Réfection de l'enrobé et enfouissement des réseaux EP et Télécom Rue des écoles et bi couche rue de la barge

### - Maison médicale / Projet crèche :

Les locaux de la maison médicale ont été livrés aux professionnels. Les dentistes, docteurs sont installés ainsi que la kiné qui a demandé la création d'une banque d'accueil à l'intérieur de son cabinet. Le coût des travaux (réaménagement devant la maison médicale et la création de 6 places de parking supplémentaires) est estimé à 90 000 HT hors éclairage public. La commune prendra en charge 1/3 de la dépense.

Le permis de construire de la crèche a été déposé le 3 mars il est en cours d'instruction.

Monsieur le maire rappelle que les 2 structures précitées devaient être remises à la CC Vivarhône sous la forme de bail emphytéotique administratif. Or après avis du trésorier cette solution n'est pas la plus adaptée. La cession des emprises foncières est préconisée.

Monsieur le maire sollicite un avis de principe auprès du conseil municipal pour la cession à la CC Vivarhône de l'emprise foncière concernant la maison médicale et la future crèche pour l'euro symbolique.

### **AFFAIRE SCOLAIRE/PETITE ENFANCE**

Monique Lépine donne le compte rendu du dernier conseil d'école en présence de Mme Reynier, inspectrice:

- effectif: 89
- réorganisation des TAP: un courrier pour la modification des jours et horaires des TAP a été envoyé à la DASEN pour validation. l'adhésion au SIVU enfance et jeunesse et la rédaction d'un PEDT donnera droit au fond de soutien de 50 € par enfant.
- rappel des demandes des enseignants: projet de fresque sur un mur de l'école - dispositif anti pince doigts à résoudre- problème des fuites dans les toilettes et cuisines - dégât des eaux BCD, indemnisation pour les livres endommagés - achat d'embouts pour les pieds chaises - achat d'un ordinateur portable

### **CULTURE / PATRIMOINE / COMMUNICATION:**

- **Signalétique** : Daniel valdenaire explique qu'il a rencontré l'ensemble des commerçants. Cette démarche a été bien accueillie, et beaucoup d'entre eux ont donné suite.
- **Sites remarquables** : 16 panneaux seront prochainement installés. Impression par l'imprimerie ALPHA de Peaugres
- Journée nettoyage des berges du Rhône prévue le 03/06.

# **VIE ASSOCIATIVE/MANIFESTATIONS**

- Alex ageron explique que les propriétaires de la boulangerie Dumoulin l'ont interpellé sur le problème de baisse de fréquentation de leur commerce et du manque à gagner lors des matinées des associations. Il est décidé de déplacer les manifestations plus au sud et de laisser un accès pour le passage jusqu'au commerce.
- Foire de printemps : 4 associations se sont portées candidates pour tenir la buvette. c'est le comité franco-suisse qui a été retenu.

# **DIVERS**

- le problème de prolifération des pigeons sur le toit des maisons à côté du Musée en partie résolu.
- mercredi 5/04 réunion publique à Peaugres pour le PLUi
- Monique Lépine fait part de l'assemblée générale « Sauvons notre futur » du 25 mars 2016
- Monsieur le maire annonce que la commission nationale de joutes a validé la candidature des sauveteurs de Serrières pour l'organisation des finales du championnat de France de joutes les 26 et 27 août 2017
- La séance est levée à 21 h 25